GOUVERNEMENT

Liberté
Égalité
Fraternité

Direction générale de l'énergie et du climat

Paris, le 16 décembre 2025

Direction du Climat, de l'Efficacité Energétique et de l'Air
Sous-direction de l'action climatique
Bureau des émissions et du pilotage de la SNBC

Affaire suivie par : Samuel LAVAL et Alix MENAHEM
Mèl. : samuel.laval@developpement-durable.gouv.fr
alix.menahem@developpement-durable.gouv.fr

Réf. : 2025-DGEC-SDAC-024-Saisine HCC sur le projet de SNBC 3

La directrice générale de l'énergie et du climat

à

Monsieur le Président du Haut Conseil pour le Climat

Objet : Saisine du Haut Conseil pour le Climat pour avis sur le projet de Stratégie Nationale Bas-Carbone 3

P.J. :
[1] Projet de Stratégie nationale bas carbone 3 et son résumé
[2] Rapport d'accompagnement de la Stratégie nationale bas-carbone 3
[3] Rapport de l'évaluation environnementale stratégique de la Stratégie nationale bas-carbone 3 et son résumé

Monsieur le Président,

En application de l'article 173[1] de la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte, la Stratégie nationale bas-carbone (SNBC) définit, par décret, «la marche à suivre pour conduire la politique d'atténuation des émissions de gaz à effet de serre dans des conditions soutenables sur le plan économique à moyen et long termes ». L'élaboration de ce document est pilotée par la Direction Générale de l'Énergie et du Climat.

L'article L. 222-1 D du Code de l'environnement prévoit que le projet de Stratégie nationale bas-carbone et son rapport d'accompagnement (mentionné au II de l'article) soient soumis pour avis au Haut Conseil pour le Climat.

Vous trouverez en pièces jointes le projet de Stratégie nationale bas-carbone 3 et un résumé de celui-ci (PJ 1), ainsi que le rapport d'accompagnement (PJ 2) que j'ai l'honneur de vous présenter.

Cette stratégie entrant dans le champ de l'évaluation environnementale au titre du 9°) de la liste des plans et programmes de l'article R. 122-17 du Code de l'environnement, vous trouverez également en pièce jointe (PJ 3) le rapport de l'évaluation environnementale stratégique du projet de Stratégie nationale bas-carbone 3. J'ai saisi, par ailleurs, l'autorité environnementale compétente sur ce document.

Mes équipes se tiennent à votre pleine disposition pour convenir d'une réunion afin de répondre à vos éventuelles questions. Les contacts sont : Mickael THIERY, Julien VIAU, Samuel LAVAL et Alix MENAHEM.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.

La directrice générale de l'énergie et du climat

Signature numérique

Sophie MOURLON

[1] codifié aux articles L. 221-1-A à L. 221-1-E du Code de l'environnement